

HPC2022_Analyse sectorielle des besoins en Abris/Articles Ménagers Essentiels

PERS. DANS LE BESOIN	FEMMES	ENFANTS	AVEC UN HANDICAP	PROGRESSION 2021-2022	ÉVOLUTION 2016-2022
756k	50%	50%	5% (DTM, Octobre 2021)	-14%	2016 : 650K (Refugiés inclus) 2017 : 1,270K (refugiés inclus) 2018 : 633K (refugiés inclus) 2019 : 450K 2020 : 641K 2021 : 876K

Aperçu

L'année 2021 a connu encore une augmentation significative du nombre de déplacées internes dans les sites et dans les communautés hôtes due à l'insécurité causée par les groupes armés non étatiques qui opèrent dans la province du Lac et la montée des eaux du Lac qui provoquent le mouvement préventif des habitants des îles du Lac Tchad. A cause des attaques répétitives par ces groupes armés dirigées contre les villages de la province du Lac, des villages entiers se sont vus forcés de fuir et laissant derrière leurs maisons calcinées et sans espoir de retour dans leur milieu d'origine. Dans les sites même où ces ménages arrivent n'ont pas toujours l'assistance adéquate en termes d'arbres sauf une bâche par famille qui accompagnent les articles ménagers essentiels.

En termes de nombre de population déplacée dans la province du Lac, le round 16 de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM, OIM) publié en Octobre 2021 montre que le nombre de personnes affectées par les déplacements dans les 3 départements de la province du Lac à savoir Fouli, Kaya et Mamdi atteint 457,948 individus dont 406,573 Personnes Déplacées Internes (PDI), 29,263 personnes retournées de l'étranger et 22,112 personnes retournés qui étaient des PDI. Ces personnes sont accueillies 223 localités, dont 167 sites et 56 villages ; ce qui montre une augmentation de 16% par rapport à l'année 2020

En outre, le Tchad a aussi enregistré des inondations pendant la période des pluies qui ont affecté certaines provinces comme Tandjile, Mandoul, Moyen-Chari, Logone Orientale totalisant ainsi 256,214 personnes affectées soit 42,765 ménages au 8 Octobre 2021 (Source : OCHA). Les dégâts causés par les inondations n'ont pas épargné les abris même si le nombre exhaustif des abris détruits n'est pas connus. Les ménages ont perdu aussi des biens ménagers, situation qui met en évidence les populations affectées dans le besoin cyclique des articles ménagers essentiels.

Les provinces du Sud du pays ont aussi accueilli de nouvelles personnes retournées en provenance de la République Centrafricaine (RCA) suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays. Entre avril et juillet 2021, environ 12,200 personnes nouvelles retournées sont arrivées dans les provinces du Moyen-Chari et Mandoul, s'ajoutant aux anciennes personnes retournées qui étaient déjà accueillies dans ces zones depuis 2014. Après ces nouvelles arrivées, le nombre total des retournés dans le sud du pays est estimé à 89,858 personnes (DTM, OIM).

Toutes ces personnes déplacées arrivent dans les camps/sites de déplacement démunies, soit elles ont été dépouillées de ce qu'elles avaient ou leurs biens ont été détruits pendant les attaques. Elles ont alors besoin d'assistance en articles ménagers essentiels (AME) et abris d'urgence. Pour ceux qui sont dans les camps/ sites depuis longtemps, leurs abris sont délabrés. Les capacités des acteurs humanitaires deviennent très limitées pour assurer une assistance durable en termes d'abris et renouveler l'assistance en articles ménagers essentiels.

La même situation de précarité en matière en termes d'abris et d'articles ménagers essentiels s'observent non seulement pour les personnes déplacées par le conflit et la montée des eaux dans la province du Lac mais aussi pour les personnes affectées par les inondations dans les provinces de Tandjile, Mandoul, Moyen Chari et Logone Orientale, les personnes retournées de la RCA au sud du pays ainsi que les personnes retournées de la Libye au nord du pays. Il en est de même pour les anciennes personnes déplacées qui auront retournées dans endroits avec un peu d'accalmie.

Besoins sectoriels

Au regard de la situation dans laquelle se trouve les personnes déplacées en raison du conflit ou des inondations ou des personnes en provenance de la Libye ou de la RCA, ou encore les anciennes personnes déplacées qui sont retournées dans leurs lieux d'origine, les besoins en termes d'abris et d'articles ménagers essentiels sont très importants et se font sentir avec acuité. Chaque année, ces besoins augmentent proportionnellement au nombre croissant de personnes déplacées, personnes affectées par les inondations et aux personnes rentrées de la RCA, de la Libye où se trouvant en détresse dans le désert. Il est à signaler que contrairement à ce qu'on s'attendait comme réduction des personnes à assister cette année, les financements pour le secteur d'abris n'ont pas suivi pour voir se réaliser cette attente. Le peu de financement obtenu ont servi beaucoup plus à des articles ménagers essentiels plutôt que des abris, soit d'urgence, soit semi-durables/durables. De nouvelles vagues des personnes déplacées à assister n'ont pas permis aux partenaires de se concentrer aux anciennes personnes déplacées qui sont déjà dans les sites ou dans les communautés d'accueil il y a plusieurs années.

Comme les sites sont peuplés d'un grand nombre des personnes qui sont en situation de déplacement prolongé, les besoins diffèrent avec ceux des nouveaux. Les anciennes personnes déplacées ont besoin des abris permanents, vue leur intention de rester où il se trouvent¹ en ce sens qu'elles ne projettent pas retourner dans les milieux d'origine du fait que les îles d'où elles sont venues en grande partie, sont souvent les plus affectés par les groupes armés non étatiques. Les enquêtes menées par l'OIM dans le cadre du DTM ont montré que plus de 90% des PDI et 86% des retournés de l'étranger n'ont pas l'intention de quitter leurs lieux d'accueil, ni pour retourner dans leurs milieux respectifs d'origine, ni pour partir ailleurs. Toutefois, les personnes récemment arrivées dans les sites ont toujours besoin des abris d'urgence pour une protection physique d'urgence sans devoir attendre une longue période de construction des abris ainsi que des articles ménagers essentielles pour les aider à survenir à leurs besoins dans les premiers jours de déplacement comme elles arrivent dépouillées de tous leurs biens.

A défaut d'avoir la construction des abris durables achevés par l'appui humanitaire, la construction d'abris transformable avec la participation de la communauté qui sont formées en techniques de construction des abris permettraient à la longue à l'atteinte de cet objectif d'avoir des abris semi-durables ou durables construits en matériaux locaux. Un ménage déplacé qui dispose d'un abri permanent a plus de chance d'assurer son autonomie du fait qu'il va uniquement s'occuper de la recherche d'autres moyens d'existence avec un appui des autres partenaires qui œuvrent dans le domaine. Afin d'assurer son bon environnement et trouver le bois de chauffe dans l'avenir, il y a un besoin de planter des arbres pour remplacer progressivement ceux qui sont coupés pour les constructions des abris et pour le bois de chauffe.

Cette approche soutenue par les autorités locales permettra aux acteurs humanitaires de bien jouer leur rôle d'appuyer les personnes en situation de déplacement prolongé en leur dotant la capacité d'autonomie progressive.

Population affectée

¹ Enquête sur les intentions de retour — Province du Lac - Organisation Internationale pour les Migrations Octobre, 2021, Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) : 91% des populations déplacées internes et 86% des personnes retournées de l'étranger n'ont pas l'intention de quitter leurs lieux d'accueil actuels

La population affectée est constituée par des personnes déplacées internes, les communautés hôtes et les personnes retournées soit des pays voisins soit des retournées qui sont anciennes personnes déplacées, les personnes bloquées ou rapatriés forcés dans le nord. Les enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les nouveau-nés et les personnes âgées sont particulièrement exposés aux maladies diverses (maladies respiratoires), piqures ou morsures d'insectes et animaux et d'autres intempéries par manque de logements adéquats et restent plus vulnérables même si les autres membres du ménage sont aussi affectés. Encore plus, les filles et les femmes courant un risque de protection spécialement GBV car sans abris adéquats, elles peuvent être abusées sexuellement par d'autres personnes déplacées ou les communautés hôtes. Les personnes à besoins spécifiques, vivant avec un handicap et les personnes âgées et les enfants des groupes minoritaires et enfants chefs de ménage sont également vulnérables, exposés au manque de considération au sein des familles lors du déplacement et victimes de discriminations même par l'entourage.

En total, dans le Tchad, la population affectée par le conflit est estimée à mi-octobre 2021 à 498,098 personnes (personnes déplacées et communautés hôtes) et alors que celle affectée par les aléas climatiques est estimée à 256 214 personnes soit un total d'environ 754,395 individus affectés, nombre qui pourrait augmenter selon l'évolution de la situation sécuritaire au niveau de la province du Lac ou dans les pays voisins ainsi qu'en fonction de la pluviométrie annuelle.

Prévision des besoins

La fragilité de la situation sécuritaire dans la province du Lac présage la poursuite des déplacements des populations, occasionnant de nouvelles arrivées dans les sites spontanés de déplacés dépourvus d'infrastructures suffisantes en eau, assainissement, éducation, santé et abris et qui nécessitent une gestion. Par ailleurs, de nouvelles arrivées des personnes retournées peuvent être observées en provenance de la RCA en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire dans ce pays. Dans le nord du pays, les expulsions de la Libye pourraient rester continues.

Le renforcement du suivi des mouvements de population, l'identification des personnes déplacées et l'amélioration de la couverture en abris adéquats et articles ménagers essentiels sont nécessaires pour améliorer la dignité et les conditions de vie des déplacés. La villagisation et l'urbanisation des sites avec le respect des modèles d'abris définis suivant les normes sphère et du cluster au niveau local et la bonne planification des sites dotés des infrastructures de base en collaboration avec les autres secteurs devraient diminuer les problèmes de promiscuité et désengorger les sites surpeuplés pour assurer un bon environnement de vie aux personnes déplacées. L'assistance aux victimes des catastrophes naturelles liées aux inondations permettrait d'assurer la protection et la dignité des personnes sinistrées.

Sur la base de l'analyse des besoins non couvert actuellement, le cluster estime que 756,000 personnes seront dans le besoin d'abris et AME en 2022.

Suivi

Le suivi des besoins du secteur de l'abri et des articles ménagers essentiels sera fait à travers les réunions de coordination des partenaires, les évaluations sectorielles, les profilages des sites, la gestion de sites, le suivi des mouvements de population, la stratégie d'enregistrement biométrique rapide de compétence du Cluster CCCM, sans oublier les évaluations multi-sectorielles. Une matrice d'analyse et de mise à jour des données sur les mouvements de population et alertes mise en place par le Cluster CCCM permettra de cartographier les zones affectées par les déplacements en vue du déploiement des équipes sectorielles/multisectorielles d'évaluation pour identifier les besoins prioritaires afin de mobiliser la réponse.

Indicateurs.

#	INDICATEURS	SECTEURS	SOURCE
01	Nombre et pourcentage des personnes déplacées indiquant l'abri (d'urgence, transitionnel, semi-durable/durable) et articles ménagers essentiels comme besoins prioritaires	Abris/AME	Rapports d'évaluation multi-sectorielle et sectorielle du Cluster Abris/AME
02	Nombre et pourcentage des victimes des inondations qui ont des abris affectés et/ou sans abris	Abris/AME	Rapports d'évaluation multisectorielle et des autres agences
03	Ecart entre le nombre ou en pourcentage des personnes assistées en abris d'urgence et les prévisions de l'année en cours	Abris/AME	Rapports du Cluster Abris/AME
04	Ecart entre le nombre ou en pourcentage des personnes assistées en abris transitionnels/semi-durables/durables et les prévisions de l'année en cours	Abris/AME	Rapports du Cluster Abris/AME
05	Ecart entre le nombre ou en pourcentage des personnes assistées en articles ménagers essentiels et les prévisions de l'année en cours	Abris/AME	Rapports du Cluster Abris/AME
06	Nombre et pourcentage des familles d'accueil des vulnérables ayant des besoins en abris et articles ménagers essentiels	Abris/AME	Rapports du Cluster Abris/AME et CCCM
08	Nombre et Pourcentage des ménages sans arbres autour de leurs abris.	Abris/AME	Profilage du Cluster CCCM
09	Nombre des personnes affectées par le rapatriement forcé	Abris/AME	Rapport du Cluster CCCM et partenaires
10	Nombre et pourcentage de ménages vivant dans un site spontané non planifié	Abris/AME	Rapport du Cluster CCCM et partenaires